

“ En 1803, un prêtre irlandais, le P. Dixon, fut autorisé, pour la première fois, à dire la messe pour les Irlandais exilés dans la colonie en haine de la foi. Deux autres prêtres purent exercer leur ministère.

“ Les trois prêtres quittèrent l’Australie en 1809, et dès lors, les catholiques furent privés de tout secours spirituel et contraints d’assister aux offices protestants de l’Eglise anglicane, sous peine de 25 coups de fouet pour le premier refus, de 50 pour le second, et, pour le troisième, de transport dans le pénitencier de Norfolk Island.

“ En 1817, arriva le P. Jérémie O’Flinn, comme préfet apostolique. Il fut mis en prison et ramené en Angleterre. A son retour, il rencontra, à Cork, le P. Therry qui, en 1819, fut nommé, par le ministre des colonies, chapelain des prisonniers catholiques romains.

“ En 1821, le P. Therry construisait l’église de Sainte-Marie ; l’année suivante, une école s’élevait pour les enfants catholiques.

“ En 1833, la population catholique s’élevait à 18,000 âmes.

“ Plusieurs prêtres vinrent seconder le P. Therry, et, en 1835, Mgr Polding, vicaire apostolique de la Nouvelle-Hollande, fut nommé évêque de Sydney. C’est depuis ce moment que l’on admire le progrès de la foi catholique. Le gouvernement anglais lui laisse maintenant la liberté. Les évêchés sont érigés par le Saint-Siège ; les églises s’élèvent, et la foi s’accroît et s’étend au loin dans les pays habités par les sauvages.

“ En 1884, le troisième archevêque de Sydney était revêtu de la pourpre des cardinaux.

“ L’Eglise d’Australie n’a pas encore un siècle d’existence, et pourtant elle possède 1 cardinal, 2 archevêques, 12 évêques, 500 prêtres, 700 églises, 100 maisons religieuses pour l’enseignement, 2 universités et plusieurs centaines d’écoles.

“ Ajoutez les orphelinats, les hôpitaux, séminaires, asiles pour les pénitentes, les ordres religieux : bénédictins, franciscains, jésuites, maristes, carmélites, frères et sœurs pour les écoles.”

Un évêque français et les mères noires.

Un malheureux égaré ayant voulu faire un discours la semaine dernière, à Toulouse, a prononcé cette parole : “ Mgr le Cardinal est allé à Bourbon, et il n’aime pas les nègres. ”

Aussitôt un des auditeurs a adressé à la *Volonté nationale* la lettre suivante :

“ Cette affirmation, Monsieur le directeur, constitue la plus odieuse calomnie. Je puis l’affirmer, moi, qui suis originaire de Saint-Denis. En 1848, lorsque Mgr Desprez y était évêque, il prépara, avec un zèle et une charité dont la colonie garde le souve-